



L'an deux mille vingt-deux le 24 du mois de novembre, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Brin Sur Seille après convocation légale du 16 novembre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis – M. LAURENT Stéphane – M. BECCHETTI Daniel – M. THOURON Jean Marc -M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie – M. FAUCHEUR Dominique – M. MARTIN Christophe – Mme MARANDE Carole M. HOLZER Alain – M. HENQUEL Patrick – Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe Mme CHERY Chantal – M. VIAUD Isabelle – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès- M. MORESE Yannick M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine – Mme BONNEAU Sophie – M. L'HUILLIER Nicolas M.REGNIERE Patrice – M. IEMETTI Jean Marc – M. BRIDARD Franck - M. CHANE Alain – M. CAPS Antony M. LE GUERNIGOU Nicolas- M. BASTIEN Claude – M. MOUGINET Dominique – Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis – M. VINCENT Yvon – M. CERUTTI Alain – Mme HUART Sonia -

Procurations : M. MATHEY Dominique à Mme BONNEAU Sophie – Mme MARCHAL Astrid à M. FEGER Serge – M. BAUDOUIIN Cédric à M. L'HUILLIER Nicolas – M. FRANCOIS Vincent à M. CERUTTI Alain – M. WARION Jacques à M. HOLZER Alain – M. JOLY Philippe à Mme LORETTE Delphine – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. GAY Gérard à M. LE GUERNIGOU Nicolas -

Excusé(s) : M. MICHEL Olivier -

Secrétaire de séance : M. CERUTTI Alain

L'assemblée dénombrait **48 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 40

Pouvoirs : 8

Excusés : 1

Votants : 48

Date d'affichage : 30 novembre 2022

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : **48**

Contre :

Absentions :

ENVIRONNEMENT

25/11/2022

FIXATION DU TARIF DE VENTE DES RECUPERATEURS D'EAUX DE PLUIE AUX HABITANTS

Véronique SCHEFFLER, Vice-Présidente en charge de l'Environnement, rappelle la délibération du 22 septembre 2022, validant le lancement d'un appel d'offres pour la commande de récupérateurs d'eau de pluie dans le cadre du Contrat Territorial Eau et Climat soutenu par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

CLAUDE THOMAS
2022.12.01 11:26:52 +0100
Ref:20221130_104404_1-1-O
Signature numérique
Claude THOMAS

La commission d'appel d'offres réunie le 10 novembre 2022, a attribué le marché de fournitures de récupérateurs d'eau de pluie de 510 litres et 1300 litres, à l'entreprise FRANSBONHOMME pour un montant total prévisionnel de 257 112,00 € TTC (soit 214 260 euros HT).

Le prix unitaire des modèles proposés est de :

- récupérateurs de 510 litres : 103,56 euros TTC (soit 86,30 euros HT)
- récupérateurs de 1300 litres : 322,92 euros TTC (soit 269,10 euros HT).

Il a été convenu qu'en complément du financement de l'agence de l'Eau Rhin-Meuse (60% du montant HT, soit 50% du montant TTC), la part de financement de la Communauté de communes Seille et Grand Couronné sera de 25% du prix TTC.

Le reste à charge pour les habitants sera donc de 25% du montant TTC, soit un montant facturé par la CCSGC de :

- 25,89 euros TTC pour un récupérateur de 510 litres,
- 80,73 euros TTC pour un récupérateur de 1300 litres.

Chaque retrait de commande donnera lieu à l'édition d'une facture correspondant au montant TTC du matériel récupéré.

Il est donc proposé à l'assemblée de valider ces prix de vente.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **Valide** les montants ci-dessous qui seront facturés aux habitants lors de la remise des récupérateurs d'eau de pluie :
 - 25,89 euros TTC pour un récupérateur de 510 litres,
 - 80,73 euros TTC pour un récupérateur de 1300 litres.